FCPE Ecole élémentaire Saint-Ouen

## A l’attention de Madame Christelle Gautherot, Directrice académique des services de l'Éducation nationale chargé des écoles et des collèges

Paris le 9 février 2023,

Objet : décision de carte scolaire pour l’école élémentaire de Saint Ouen à la Comité Technique Paritaire (CTP) du 16 février

Madame la directrice académique des services,

Nous venons d’apprendre que vous envisagez de fermer une autre classe à l'école élémentaire de Saint-Ouen pour la rentrée 2023 après une première fermeture l'an dernier. Cette décision sera prise au CTP du 16 février, commission à laquelle vous et vous servies êtes décisionnaires.

Fermer une nouvelle classe à l'école entraîne donc plus d'élèves dans les classes :  avec 12 classes, nous sommes à 22 de moyenne, avec 11 classes on passerait à 24.

Cette décision ne tient pas compte du champ pédagogique ni des bonnes conditions d’apprentissage pour nos enfants qui ont tous droits à l’égalité des chances que se doit d’offrir notre modèle d’école républicaine. Au-delà des chiffres, il nous semble que cette commission devrait se saisir de ces évolutions d’effectifs pour soutenir le projet pédagogique de l’école et aider les enseignants à développer une pédagogie différenciée pour les élèves les plus en difficultés. Et ce d’autant qu’avec un Indice de Positionnement Social (IPS), de 114, soit exactement l'IPS de Paris ville, l’école n’accueille pas de familles particulièrement privilégiées. Ainsi, cette indice moyen cache d’importantes disparités entre élèves dans l’école. Travailler à 22 élèves n’est pas honteux mais au contraire une chance de rattraper d’importantes inégalités sociales responsables de rupture d’égalités des chances.

En outre, l’école de Saint-Ouen est une des 4 écoles de l’arrondissement à proposer un dispositif UPE2A pour accueillir des enfants non francophones. A 11 classes, avec des CM1 à 27 et 28 l'an prochain, l’école ne sera plus en mesure d'accueillir de nouveaux élèves en UPE2A ce qui mettra de nombreuses familles en situation de précarité et entrainera des déplacements très long pour ces élèves.

Cette décision serait par ailleurs directement responsable du départ de M. Garet, excellent jeune enseignant qui fait l’unanimité à l’école, et qui incarne l’avenir du corps professoral de l’école Saint-Ouen.

Enfin cette mesure serait profondément injuste car des écoles de Paris n’accueillant pas de classes UPE2A et dont l’IPS est plus favorable ne ferment pas de classe à 19 élèves.

Pour l’ensemble de ces raisons, cette mesure de carte scolaire envisagée par vos services nous paraît profondément injuste pour les enfants, les familles et l’image de l’école républicaine dans notre quartier.

Je vous remercie par avance, Madame la directrice des services, de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et de votre décision de maintenir 12 classes à la rentrée scolaire 2023 à l’école élémentaire de Saint-Ouen.

Je vous prie d'agréer, Madame, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Les parents délégués de l’école élémentaires de Saint-Ouen